

- Le Canada a affecté 12 millions de dollars supplémentaires en aide à l'Université virtuelle africaine, implantée à Nairobi (Kenya), pour qu'elle étende son réseau de centres d'apprentissage communautaires et ses programmes de téléapprentissage dans les disciplines en rapport avec le Nouveau Partenariat.
- Le Canada a également versé 5 millions de dollars pour des projets de formation commerciale utilisant les technologies de l'information et des communications qui sont offerts en liaison avec Franconet, le réseau Internet des communautés francophones nationales, et avec des instituts de technologie qui ont pour but d'accroître la capacité de l'Internet et l'accès à la Toile ainsi que la formation connexe dans 20 pays francophones d'Afrique.

La paix et la sécurité

Le Nouveau Partenariat insiste sur le fait que la paix, la sécurité et les droits de la personne figurent parmi les conditions nécessaires au développement durable de l'Afrique. Par le biais du NEPAD, les dirigeants africains ont assumé une responsabilité commune par rapport à des obligations précises. Le Canada les soutient également dans leurs efforts sur tous ces plans.

- Le Canada a consacré 15 millions de dollars pour promouvoir la paix et la sécurité et rendre les communautés plus sûres en Afrique de l'Ouest. Cette initiative, entreprise conjointement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui compte 15 membres, vise à renforcer les capacités dans trois domaines essentiels, à savoir les opérations de paix, y compris le maintien de la paix, le contrôle de la circulation des armes légères et de petit calibre, et le maintien de l'ordre. Les fonds canadiens versés au Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix, nouvellement créé à Accra (Ghana), servent à financer l'élaboration du programme d'études et la formation des enseignants.
- Le Canada a affecté 4 millions de dollars au maintien de la paix et de la sécurité, par l'intermédiaire de la jeune Union africaine. Il s'agit là aussi d'un des objectifs prioritaires du Nouveau Partenariat. Quand les arrangements en cours avec l'Union africaine seront conclus, celle-ci sera plus à même de remplir son mandat en ce qui concerne la prévention et le règlement des conflits, et ce, en améliorant ses systèmes d'alerte avancée, sa capacité de médiation et son aptitude à déployer des missions d'observation et à protéger les civils en cas de conflit armé.
- Par ailleurs, le Canada appuie davantage les efforts africains visant à rétablir la paix et à la consolider. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères a nommé des envoyés spéciaux qui ont participé activement à la recherche de la paix en République démocratique du Congo et au Soudan, et